Port Atlantique La Rochelle

L'Escale Atlantique

Lettre d'information mensuelle n° 186

OCTOBRE 2025

ÉDITO

Sandrine Gourlet
Présidente du Directoire

Continuer de voir en grand

Il y a 20 ans, le port de commerce de La Rochelle était en cours de préfiguration pour devenir port d'État. De port d'intérêt national, il allait alors se réinventer en Port Autonome. Que de chemin parcouru depuis avec le statut de Grand Port Maritime acquis ensuite en 2008.

Il y a 20 ans, un autre temps fort marquait le monde maritime et portuaire avec la première édition des Assises de l'économie de la mer, devenues le principal événement annuel dédié aux enjeux maritimes en France, organisées par *Ouest France*.

Après La Rochelle en 2016 et Bordeaux en 2024, les Assises s'installent à nouveau en Nouvelle-Aquitaine, à l'Espace Encan de La Rochelle, les 4 et 5 novembre. Co-partenaire de l'événement aux côtés de la Région, du Cluster Maritime Français et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Port Atlantique La Rochelle réaffirme son engagement pour le développement d'une filière maritime innovante et durable.

Pendant deux jours, les Assises vont proposer un programme dense autour des grandes thématiques maritimes. Il sera bien sûr question de l'éolien en mer et de l'appel d'offres pour la construction et l'exploitation du parc au large de l'île d'Oléron, déclaré infructueux. Nous avons collectivement pris acte de cette décision mais restons mobilisés pour aboutir à une alternative. Pour le territoire, nous continuons de voir en grand en participant à la décarbonation de la production d'énergie par le développement de l'éolien en mer.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Exploitation du Bassin à Flot et du Môle d'Escale Ouest : une opportunité à saisir

Actuellement exploités par AMLP, le Bassin à Flot et le Môle d'Escale Ouest font l'objet d'une convention de terminal qui a pris effet le 1er octobre 2010 pour s'achever le 31 mars 2026. Port Atlantique La Rochelle a ainsi l'obligation de remettre en concurrence l'exploitation de ces deux sites et lance un appel à manifestation d'intérêt dédié. Les candidats sont invités à se positionner en développant une offre à la fois opérationnelle et commerciale pour gérer ces terminaux sur une durée de quinze ou trente ans, selon les investissements qu'ils envisagent.

Le Bassin à Flot et le Môle d'Escale

« *Cet appel à manifestation d'intérêt est important pour Port Atlantique La Rochelle,* pose Jean-Baptiste Goüin, directeur Marketing et Patrimoine au sein de l'autorité portuaire. *Il ne devrait pas y avoir de nouvelle consultation de ce type avant a minima une vingtaine d'années, au regard des conventions de terminal en cours et de l'échéance de leur renouvellement.* »

Les deux sites du Bassin à Flot et du Môle d'Escale Ouest présentent un fort potentiel, l'appel à manifestation d'intérêt du Port étant très ouvert quant à la nature des marchandises pouvant y être traitées, susceptibles de relever à la fois des filières historiques et émergentes.

Pour le Bassin à Flot, le périmètre concerné par la future convention de terminal, de plus de 6 hectares, porte sur un linéaire de quai de 580 mètres, répartis avec 240 mètres Quai Carnot et 340 mètres Quai Bouquet de la Grye. Ce périmètre dispose d'un embranchement fer au sud et d'une connexion directe au réseau ferré portuaire au nord ; il comprend les hangars H1, H3, H6 et H7, ainsi que des bureaux. Le Bassin à Flot est accessible aux navires via le sas de l'écluse, offrant une largeur de 21,30 mètres pour une longueur de 165 mètres.

Pour le Môle d'Escale Ouest, le périmètre de 2,5 hectares englobe un linéaire de quai de 380 mètres en continu. Il comprend le hangar M3 et comporte une servitude d'utilisation pour l'accueil des escales de croisières. Sa situation en pleine mer permet l'accueil de navires à fort tirant d'eau.

Avec cet appel à manifestation d'intérêt, Port Atlantique La Rochelle ouvre le champ des possibles conforté par ses caractéristiques nautiques qui en font le seul port en eau profonde de la façade atlantique. L'exploitation du Bassin à Flot et du Môle d'Escale Ouest revêt un intérêt majeur pour le Port, la place portuaire et, plus largement, pour le territoire.

Pour consulter l'appel à manifestation d'intérêt et déposer une candidature :
https://www.larochelle.port.fr/nos-engagements/actualites/1376-appel-a-manifestation-d-interet.html

À retenir

6 ha
Le périmètre concerné par la future convention de terminal du Bassin à Flot.

2,5 ha
La surface qu'exploitera le futur opérateur au Môle d'Escale Ouest.

5,2 km
Le linéaire de voiries portuaires traitées et sécurisées cet été.

EARL LE CHAIL

Un autre modèle agricole

Il y a une vingtaine d'années, Fany Arnaud a quitté le domaine de la banque pour le monde agricole, se rapprochant des activités de son époux Christophe, fils d'agriculteur. Tous deux prônent un autre modèle d'agriculture depuis leur ferme de l'Île-d'Elle, en Vendée.

Fany Arnaud aux côtés de son robot agricole

En 2024, Fany Arnaud est intervenue au Salon professionnel de la neutralité carbone à La Rochelle pour faire part de son parcours qui se conjugue avec celui de son mari.

« J'ai créé mon élevage de poules pondeuses bio en plein air en 2004, confie-t-elle. *C'était assez novateur de se soucier du bien-être animal, une nouvelle ère, tous les élevages fonctionnant alors en batterie. Mon élevage compte aujourd'hui 5 400 poules évoluant sur 2 hectares plantés de noisetiers. »*

La démarche sociétale qu'elle poursuit se retrouve dans l'activité céréalière du couple. *« Dès 2018, nous avons converti en bio 50 hectares de culture. En lieu et place des engrais minéraux et des produits phytosanitaires, nous travaillons avec les micro-organismes qui donnent vie au sol. Par le choix du bio, la faune et la flore se diversifient entraînant moins d'attaques d'insectes. »* Autre élément important concernant les micro-organismes, ils interviennent dans la séquestration du carbone. Ce que confirme Anthony Neuvy, président de la SAS La Terre pour le Climat* : *« L'idée largement répandue est que seules les forêts séquestrent le carbone, ce qui est inexact ».* Associés de La Terre pour le Climat comme une douzaine d'agriculteurs engagés en Nouvelle-Aquitaine, Fany et Christophe œuvrent à sensibiliser sur le sujet et incitent les acteurs économiques à acquérir des crédits carbone via l'agriculture, comme l'a fait Port Atlantique La Rochelle en soutenant l'EARL Le Chail.

L'entreprise des époux Arnaud, c'est aussi le développement par la diversification. L'exploitation est ainsi présente sur le marché de niche des semences potagères bio (carottes, oignons) et aussi florales, sur plus de 30 hectares, en circuit court à destination de semenciers angevins. Cette diversification a représenté 1 million d'euros d'investissement dont 170 000 euros dédiés à un robot qui ensemence et bine, sans l'intervention de produits phytosanitaires. *« De nombreux agriculteurs essaient de trouver la clé pour maîtriser leurs revenus et nous n'échappons pas à la règle »,* conclut Christophe.

*** Plus d'infos sur La Terre pour le Climat et la séquestration agricole du carbone : https://laterrepourleclimat.fr/**

VOIRIE

Sécurité et durabilité

En août, Port Atlantique La Rochelle a mené sa première grande opération de réparation des fissures sur ses voiries. Cette intervention a permis de traiter 5,2 km de chaussée, soit 22 800 mètres de fissures colmatées.

Ces travaux font suite à un diagnostic réalisé mi-2024 par un véhicule multifonction ayant scanné l'état des infrastructures routières. Pour limiter l'infiltration de l'eau, deux techniques de réparation ont été employées : le pontage au mastic bitumineux pour les fissures légères et l'application d'un mortier spécifique pour les détériorations plus importantes.

D'un montant de 36 000 €, l'opération sera reconduite dans les prochaines années sur d'autres tronçons de voirie afin de préserver la qualité et la sécurité du réseau routier portuaire.

AGENCE MARITIME THOMAS

50 ans au service du Port

Fondée en 1975 par Yves Thomas, capitaine au long cours devenu courtier maritime, l'Agence Maritime Thomas célèbre cette année son demi-siècle.

Henri Chotard et son équipe

Rejointe en 1985 par Henri Chotard, son actuel directeur, l'entreprise réunit aujourd'hui quatre collaborateurs fidèles aux valeurs qui la caractérisent : privilégier l'humain, rester au contact et faire le lien entre mer et terre.

La profession a beaucoup évolué en cinq décennies, portée par les mutations des outils de communication et l'exigence accrue de réactivité. Moment décisif : l'intégration en 2001 de l'agence au Groupe Sica Atlantique, qui lui a donné un nouvel élan sans renier l'ADN d'origine. *« Impossible de rester indépendant dans le monde actuel,* souligne Henri Chotard. *Être adossé à un grand groupe est pertinent. »*

Confiant, il imagine un avenir *« flamboyant »* pour une agence reconnue comme un acteur incontournable de la place portuaire. *« Le Port de La Rochelle est dynamique et il y a une volonté commune de le voir continuer d'évoluer. L'Agence Maritime Thomas aura toujours un rôle à jouer dans cette aventure. »*

L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle
141 boulevard Émile Delmas - CS 70394
17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr - www.larochelle.port.fr

Directrice de la publication : Sandrine Gourlet.
Responsable de la publication : Sarah Boursier.
Rédaction : Thierry Rambaud, Julie Leboissetier.
Crédit photos : Thierry Rambaud, Julien Chauvet, Imagine Créations, Ronan Mahé, Pascal Soulet.

ISSN 1252 - 7963
Mise en page : 1, 2, 3 ! Simone
Impression : Imprimerie Rochelaise